



Rendez-vous de l'agriculture 2020

ET POURQUOI PAS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

Le bio est en constante progression depuis plusieurs années, que ce soit en termes de surface agricole comme en demande des consommateurs. « Aujourd'hui, près de 8,5% de la surface agricole utile nationale est en agriculture biologique. En cinq années, celle-ci a doublé ! On est sur 2 millions d'hectares engagés dans cette démarche toutes filières confondues. Les dépenses des ménages en bio sont en forte croissance, nous sommes notamment l'un des pays leader en consommation de produits AB » explique Olivier Mullier, Conseiller Agriculture Biologique à la Chambre d'agriculture.

Au niveau de la région Centre-Val de Loire, un fort potentiel de développement est présent puisque la surface agricole en agriculture biologique ne s'élève « qu'à » 3,5%, soit en dessous de la moyenne nationale. Des aides pour s'installer en bio sont disponibles, dont la principale est une aide à la surface en fonction de la production pendant les 5 premières années de la conversion. Pour les cultures annuelles, elle est de 300€ par hectare, avec un plafond de 20 000€ par exploitation.

Rémi Gogué et Gilles Renart, représentant l'entreprise Axereal Bio (coopérative pour la collecte) et Centre Bio (société commerciale pour la mise en marché) ont apporté le point de vue technique et marché sur le bio. « Chez Axereal, nous sommes 20 personnes dédiées à ce segment disponibles pour vous accompagner. Nous collectons notamment 12 espèces principales, dont 7 sont destinées à la consommation humaine. De manière générale, les plus porteuses sont le blé, le maïs et le colza, mais les autres cultures restent intéressantes, notamment au niveau de la rotation et pour le nettoyage des parcelles, précise Rémi Gogué. Plusieurs types de rotation sont possibles, adaptables en fonction de votre situation géographique et donc de vos sols. »

En effet, la Sologne nécessite très souvent des investissements en irrigation et drainage du fait des sols sablo argileux, séchant et hydro morphe, tandis qu'en Beauce et Petite Beauce, les terres sont plus fertiles et la conversion en bio est plus facile à gérer techniquement.

Le marché du grain bio est un marché en croissance. La production française couvrait en moyenne 2/3 des besoins en France, mais l'augmentation de la production française des 2 dernières années n'a pas fait baisser les importations, ce qui explique la difficulté à valoriser certaines productions. « L'import doit être un élément de vigilance et la plus-value pour le bio ? ce sera de préserver l'origine France ». précise Gilles Renart

Et les perspectives du marché ? « Les acheteurs, puis les consommateurs savent que le bio à un coût. Un léger tassement des prix est malgré tout à prévoir dans les cinq prochaines années ? mais la demande étant au rendez-vous, il devrait être minime. »

Gilles Renart insiste sur le fait de contractualiser, c'est-à-dire mettre en place des contrats pour une vision à plus long terme, segmenter ces différentes productions afin de créer des filières et innover pour atteindre des marchés à forte demande ou en devenir tels que le « sans gluten » ou encore la production de protéines végétales.

Vous souhaitez passer en agriculture biologique ? N'hésitez pas à contacter Olivier Mullier, conseiller spécialisé AB à la Chambre d'agriculture, pour un entretien 1^{er} conseil en bio qui a pour but de vous aider à partir sur de bonnes bases : votre projet, les démarches administratives et réglementaires, les aides, le cahier des charges, vos besoins et offre d'accompagnement.... La société Axereal se tient également à votre disposition pour vous fournir des informations sur votre commercialisation.

